

27 juin 2012

**Proposition du Conseil administratif du 27 juin 2012 en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 644 000 francs destiné à financer l'ouverture d'un deuxième abri PC dans le cadre de l'accueil hivernal.**

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

**1. Présentation de l'opération d'hébergement d'urgence**

Depuis plusieurs années, le Service social se mobilise pour proposer durant l'hiver un hébergement aux personnes sans domicile fixe de notre cité.

L'an dernier, cette opération eut lieu du 14 novembre 2011 au 30 mars 2012. Cette action s'est prolongée jusqu'au 20 avril pour une quarantaine de personnes, considérées comme des grands précaires.

Suite à une décision du Conseil administratif, deux abris de protection civile (PC) ont été réquisitionnés aux Vollandes et à Richemont afin de porter la capacité d'accueil du dispositif à 200 places.

Comme l'indique le tableau suivant, les statistiques relatives à l'opération 2011-2012 montrent une faible croissance du nombre de nuitées par rapport à l'hiver précédent, alors même que le nombre de demandeurs a continué d'augmenter, avec l'arrivée de jeunes adultes en provenance d'Europe du Sud, victimes de la crise économique. Cette population représente 20% du public accueilli.

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre de nuitées	14 861	24 100	24 839
Nombre de personnes	986	1 297	1 310
Moyenne par nuit	15	18.5	19

Le bilan de l'opération 2011-2012 démontre la nécessité de réquisitionner deux abris PC durant l'hiver. Cette question est d'importance, car l'ouverture d'un deuxième abri PC a pu être contestée par le passé.

Aujourd'hui, il est à craindre que la Ville n'ait guère le choix: sauf à ce que des places d'accueil supplémentaires soient proposées par d'autres communes ou d'autres institutions, la Ville de Genève doit se préparer à ouvrir un deuxième abri PC pour l'hiver 2012-2013. A défaut, le risque existe qu'une situation tragique ne survienne au cours de l'hiver prochain.

**2. Aspects budgétaires et financiers**

Pour l'hiver 2011-2012, le coût total de l'opération s'est élevé à 1 469 659 francs.

Le tableau suivant présente le détail des charges encourues

<i>Ligne comptable</i>	<i>Nom de la ligne comptable</i>	<i>Montant</i>
366000*	Subventions accordées aux personnes physiques	120 289
314370*	Contrats de nettoyage	79 821
318300*	Déchets	1 000
309950*	Formation	7 090
318390*	Honoraires divers	3 289
315160*	Entretien autres matériels	1 124
311160*	Achat autres matériels	3 310
318220	Frais de surveillance	206 737
301190	Salaires du personnel temporaire	870 000
301350	Nuisances (RIA)	177 000
	Total	<u>1 469 659</u>

\*lignes complètement prises en charge par le budget courant du Service social

Cette situation va conduire le Service social à devoir faire face à un dépassement budgétaire en 2012, de l'ordre de 644 000 francs.

Pour rappel, les montants inscrits au budget 2012 permettent de financer le fonctionnement d'un seul abri PC, d'une capacité de 100 places.

Par le passé, le Conseil administratif a estimé que le Service social pouvait aller en dépassement budgétaire pour financer l'ouverture du deuxième abri, lorsque les circonstances l'exigeaient.

La loi sur l'administration des communes autorise en effet le Conseil administratif à prendre toutes les mesures provisionnelles dont l'urgence est commandée par les intérêts de la commune.

Au vu des informations à sa disposition, le Conseil administratif estime toutefois nécessaire l'ouverture d'un deuxième abri de PC pour l'hiver 2012-2013.

A ce titre, le Conseil administratif sollicite l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 644 000 francs en vue de financer l'ouverture d'un deuxième abri PC dans le cadre de l'accueil hivernal.

## **Conclusion**

Au vu de ces explications, le Conseil administratif vous prie, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, de bien vouloir approuver le projet de délibération suivant:

*PROJET DE DÉLIBÉRATION*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre d), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit budgétaire supplémentaire de 644 000 francs destiné à financer l'ouverture d'un deuxième abri PC dans le cadre de l'accueil hivernal.

*Art. 2.* – La charge supplémentaire prévue à l'article premier sera couverte par des économies équivalentes de charges ou par de nouveaux produits dans le budget de fonctionnement 2012 de la Ville de Genève.

*Art. 3.* – La charge prévue à l'article premier sera imputée aux comptes budgétaires 2012, sur le centre de coût 500756 «Service Social»: natures comptables du groupe 30 et «Frais de surveillance et de vestiaire».

*Annexe:* Hébergement d'urgence hiver 2011-2012



## Hébergement d'urgence hiver 2011-2012

### 1. Introduction – historique

Dès l'hiver 2001, le Service social se dote d'une prestation saisonnière d'hébergement d'urgence complétée par une maraude qui repère et oriente chaque soir les personnes à la rue vers les différentes structures d'accueil d'urgence.

Début des années 2000, les principales structures d'hébergement d'urgence étaient déjà saturées. Depuis, le dispositif hivernal d'hébergement d'urgence de la Ville ainsi que l'Accueil de nuit de l'Armée du Salut assurent l'essentiel de l'accueil nocturne des personnes sans domicile.

### 2. Mission

Mettre à disposition un lieu d'hébergement de nuit à bas seuil pour les personnes démunies et sans domicile de mi-novembre à fin mars.

### 3. Evolution de la prestation au fil des ans

Année	Nombre de nuitées	Nombre de personnes	Durée moyenne du séjour	Capacité du dispositif	Structures
2001-2002	3'101	99	31	40	Abri Frontenex
2002-2003	3'800	168	22	40	Abri Frontenex
2003-2004	4'467	326	13	40	Abri Frontenex
2004-2005	6'941	577	12	40 - 100	Abri Frontenex, puis abri des Vollandes
2005-2006	7'220	755	10	100	Abri des Vollandes
2006-2007	8'435	593	16	100	Abri des Vollandes
2007-2008	11'000	686	14	100	Abri des Vollandes
2008-2009	13'177	820	16	100	Abri des Vollandes
2009-2010	14'861	986	15	100	Abri des Vollandes
2010-2011	24'100	1'297	18.5	150 - 200	Abri des Vollandes et abri Frontenex, puis abri de Richemont
2011-2012	24'839	1'310	19	200	Abri des Vollandes et abri de Richemont

### 4. Fonctionnement

Le dispositif a ouvert 7j/7 de mi-novembre à fin mars. Toutefois, une vingtaine de personnes qualifiées de grands précaires ont bénéficié du dispositif jusqu'à mi-avril.

Horaires de la prestation : de 19h à 8h30

Une maraude a circulé chaque soir de 22h à 1h du matin, environ 30 lieux connus ont été visités alternativement. Une dizaine de rencontres se sont produites chaque nuit.

Pour la première année, en plus du repas du soir, le petit-déjeuner a été proposé à l'intérieur des abris. La prestation a été complétée par un accès aux douches, aux soins et à une consigne.

Une équipe de collaborateurs/trices temporaires ont assuré la gestion de toute la prise en charge ainsi que de l'encadrement social. Ce personnel était composé de 15 travailleurs/euses sociaux/ales, de 7 collaborateurs/trices logistiques et de 20 étudiant-e-s engagé-e-s principalement pour des veilles.

L'ensemble du personnel a été réparti en deux équipes sous la coordination d'une responsable du SSVG.

Le SIS a mis à disposition du dispositif deux constructions. L'abri PC des Vollandes d'une capacité de 100 places destiné aux personnes de passage et aux courts séjours ainsi que l'abri PC de Richmond d'une capacité de 100 places destiné pour une moitié aux longs séjours et pour une autre moitié aux familles Roms.

Dans chaque structure, un agent de sécurité privée (SPS) était présent durant les heures d'ouverture de la prestation.

Comme chaque année, la sécurité du lieu a été complétée par le passage préventif et quotidien de patrouilles de Police et d'APM.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la prestation plusieurs groupes de coordination se sont constitués au fil des ans.

*Les principaux :*

<b>Sujet</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Thèmes principaux traités</b>	<b>Fréquence</b>
Voisinage	Ecole APE Parascolaire RBS UAC	Gestion de la cohabitation entre public enfantin et bénéficiaires nocturnes	1xmois
Sécurité	Gendarmerie APM	Echange d'informations sur certains publics, sur plaintes ou doléances justement de la présence de la Police dans le dispositif.	1xmois
Mineurs	SPMI FASE Police UMUS	Traitement des situations de mineurs non compagnés, de mineurs perturbateurs et/ou sans titre de séjour.	1xmois
Hébergement d'urgence	Accueil de nuit	Echanges interstructures de bénéficiaires.	Quotidiennement

*Visites de partenaires :*

<b>Association et/ou institution</b>	<b>nombre</b>
Police passage patrouille	128
Police : interventions semi urgentes	34
Police : interventions urgentes	4
UMUS	27
Urgences 144	14
SIS	2
Mesemrom	6
Presse	13

## 5. Entrée du dispositif

Cet hiver, l'accès au dispositif s'est fait par le biais d'une permanence – admission active tous les matins de la semaine au Club social rive droite (CSRDR) où près de 2'000 entretiens individuels se sont déroulés. Ils ont permis d'évaluer les situations individuelles et d'attribuer en conséquence un certain nombre de nuitées. Au terme des séjours, pour certaines situations, un nouvel entretien a été proposé en vue d'un possible renouvellement.

Chaque nuit, des places d'urgence ont été réservées.

## 6. Répartition de la durée des séjours

Moins de 10 nuits	55%
Entre 10 et 30 nuits	22%
Entre 30 et 90 nuits	20%
Plus de 90 nuits	3%

## 7. Les bénéficiaires

### Répartition par genre

nombre de femmes	232
nombre d'hommes	1'078
<b>total</b>	<b>1'310</b>

### Répartition par âge

jusqu'à 5 ans	10	0.76%
de 6 à 15 ans	11	0.83%
de 16 à 17 ans inclus	21	1.60%
de 18 à 20 ans	69	5.27%
de 21 à 30 ans	435	33.21%
de 31 à 40 ans	362	27.63%
de 41 à 50 ans	244	18.63%
de 51 à 65 ans	121	9.20%
+ de 65 ans	28	2.14%
aucune réponse	13	0.99%
<b>total</b>	<b>1'310</b>	<b>100%</b>

### Répartition par nationalités

Suisse	26	1.98%
France	32	2.44%
Espagne	60	4.58%
Portugal	48	3.66%
Europe de l'Ouest - autres	28	2.14%
Roumanie	335	25.57%
Europe de l'Est - autres	91	6.95%
Afrique du nord	216	16.49%
Afrique - autres	94	7.18%
Amérique du Nord	1	0.08%
Amérique du Sud	24	1.83%
aucune indication	355	27.10%
<b>total</b>	<b>1'310</b>	<b>100%</b>

*Remarques :*

- 65 nationalités différentes au total
- 30% de Roms, publics très présents depuis 2005. L'ensemble des mineurs provient de cette communauté
- 20% de migrants économiques. Nouveau public d'origine espagnole et portugaise ou avec des permis de travail provenant de ces deux pays. Personnes en recherche d'emploi.
- 2.6% de personnes « grands précaires » à la rue toute l'année.

Si 1'310 personnes ont bénéficié de la prestation, environ 1'500 personnes ont déposé une demande. La différence entre le nombre de bénéficiaires et le nombre de demandeurs/euses provient du fait que certaines personnes qui ont obtenu le matin un accès au dispositif ne se sont jamais présentées le soir dans l'une des PC.

**Quelques éléments sur les profils**

<b>à Genève depuis</b>	<b>en %</b>
1 jour	19.82
1 semaine	21.57
1 mois	11.12
3 mois	8.86
1 an et +	16.22
toujours	1.09
aucune réponse	21.32

<b>Sans logement depuis</b>	<b>en %</b>
1 jour	19.65
1 semaine	23.33
1 mois	11.70
3 mois	9.20
6 mois	1.84
1 an	6.69
3 ans et +	5.77
aucune réponse	21.82

<b>Venant de</b>	<b>en %</b>
la rue	53.93
chez des ami-e-s	6.27
hôtel	1.00
réseau pro	15.63
autres	10.29
aucune réponse	12.88

<b>Revenus</b>	<b>en %</b>
sans revenu	53.34
salaires réguliers	3.10
salaires irréguliers	6.94
AI - AVS - chômage - aide sociale	2.59
mendicité	9.87
autres	10.28
aucune réponse	13.88

Titres de séjour	en %
Sans	44.48
Touriste	15.80
Avec permis et Suisse	39.72

## 8. Plan grand froid

Du 1<sup>er</sup> au 19 février, le dispositif de nuit et les prestations journalières ont dues être renforcées en raison de températures exceptionnellement basses. L'aménagement du dispositif s'est fait comme suit :

- Hébergement d'urgence**  
 La capacité d'accueil a été augmentée de 80 places. Ce qui a permis d'accueillir près de 300 personnes lors des nuits les plus froides.  
 L'heure d'ouverture des abris a été avancée d'une heure, soit à 18h.  
 La fermeture le samedi et le dimanche a été repoussée à 10h du matin.  
 La collaboration avec le 144 et l'UMUS a été renforcée dans le cadre des maraudes. Ces dernières se sont prolongées jusqu'au petit matin selon les circonstances. Deux véhicules ont été nécessaires.  
 Du personnel SSVG supplémentaire et volontaire a été impliqué durant cette période pour renforcer les équipes en place.
- Accueil de jour**  
 Le Club social rive gauche (CSRG) a ouvert durant cette période jusqu'à 16h, hormis le samedi jour de fermeture hebdomadaire.  
 L'horaire d'ouverture du Club social rive droite (CSRD) a été exceptionnellement prolongé jusqu'à 16h les samedis.  
 En raison du froid, la fréquentation des structures de jour a explosé. Dans ce contexte et à la demande de la Ville, le CARE a accepté d'étendre largement ses horaires (9h – 18h) en proposant du 7/7 durant 9 jours consécutifs. Le Jardin de Montbrillant a complété l'offre en ouvrant son restaurant deux heures plus tôt.

## 9. Coût détaillé de l'opération 2011-2012

Nature	Montant
Formation du personnel	7'090
Literie	45'613
Blanchisserie	13'753
Livraisons soupe + pain	18'597
Compléments alimentaires	17'170
Fournitures	23'119
Surveillance	206'736
Nettoyages	79'820
Salaires + charges sociales + allocations	870'000
Nuisances	177'000
<b>Total</b>	<b>1'458'898</b>